

Interclubs dames, open et juniors Padel Wallonie-Bruxelles

Règlement 2026

1. Règles générales

- 1.1. Les interclubs de padel sont une compétition par équipes organisée par Padel Wallonie-Bruxelles et à destination des joueurs affiliés à des clubs membres de Padel Wallonie-Bruxelles. Un club qui participe aux interclubs accepte le présent règlement.
- 1.2. Un joueur ne peut participer à la compétition que pour le club auquel il est affilié.
- 1.3. La gestion des interclubs est effectuée via l'outil informatique de Padel Wallonie-Bruxelles.
- 1.4. Les responsables interclubs doivent se conformer aux règles et faire appliquer le règlement.
- 1.5. Lors du tour final, les interclubs sont prioritaires par rapport aux tournois. Les juges-arbitres des tournois doivent tenir compte des jours et horaires des rencontres interclubs pour planifier leurs poules et tableaux finaux.
- 1.6. L'âge minimum pour participer aux interclubs est d'être né en 2013 et avant.
- 1.7. Une journée d'interclubs reprend l'ensemble des rencontres prévues à une date dans le calendrier. En cas de report, la journée d'interclubs d'une rencontre reste donc celle prévue au planning initial.

2. Catégories

Les catégories organisées sont les suivantes : dames, open et juniors.
NEW -> sauf exception, un joueur ou une joueuse peut uniquement jouer dans sa catégorie ou la catégorie supérieure.

Il faut également min 1 joueur/joueuse de la catégorie par rotation.

DAMES Poules IC mars - avril 2026		
Catégorie	Minimum et maximum de points par rotation	
P400 Dames	Min. 1300pts - Max. 1800pts	
P300 Dames	Min. 900pts - Max. 1200pts	
P200 Dames	Min. 500pts - Max. 800pts	
P100 Dames	Min. 250pts - Max. 400pts	
P50 Dames	Min. 200pts - Max. 200pts	
Une joueuse peut uniquement participer dans sa catégorie ou la catégorie supérieure*. Ex.: une P200 peut jouer en P200 ou P300 (en respectant les min. et max. par rotation).		

*Exception : une joueuse classée P500 peut jouer en dames 400.

OPEN Poules IC mars - avril 2026 (Pas de nombre minimum de dames ou hommes)		
Catégorie	Minimum et maximum de points par rotation	
P1000 Open	Min. 3100pts - Max. 4000pts	
P700* Open	Min. 2200pts - Max. 2900pts	
P500 Open	Min. 1700pts - Max. 2000pts	
P400 Open	Min. 1300pts - Max. 1600pts	
P300 Open	Min. 900pts - Max. 1200pts	
P200 Open	Min. 500pts - Max. 800pts	
P100 Open	Min. 250pts - Max. 400pts	
P50 Open	Min. 200pts - Max. 200pts	

*Exception : un joueur P1000 maximum par rotation peut jouer en P700.

Les dames peuvent participer aux catégories open avec leurs classements dames (classement dame = classement homme).

Junior Poules IC mars - avril 2026

Catégorie	Minimum et maximum de points par rotation
U18 Open	Pas de Min. ou Max. de points
U16 Open	Pas de Min. ou Max. de points
U14 Open	Pas de Min. ou Max. de points

Somme des points de classement par rotation :

- Les équipes seront composées sur base de la somme des classements des joueurs par rotation.
- Rotation 1 = match 1 + 2, rotation 2 = match 3 + 4, rotation 3 = match 5 + 6.
- Dans chaque rotation, les points des 4 joueurs sélectionnés sont additionnés.
- Un joueur peut uniquement participer dans sa catégorie ou la catégorie supérieure.* Les points minimum et maximum des 4 joueurs par rotation sont pris en compte.
- Si les joueurs n'ont pas de classement padel, ils seront assimilés selon le tableau d'équivalence classement tennis-padel ou selon l'avis du responsable de club.
- Quelques exemples
 - P500 open (minimum 1700 - maximum 2000 par rotation) :
 - Rotation 1 : P500/P400 et P400/P400 = 1700 = autorisé
 - Rotation 2 : P500/P500 et P500/P400 = 1900 = autorisé
 - Rotation 3 : P500/P500 et P500/P500 = 2000 = autorisé
- La paire la plus forte (sur base des points de classement) joue toujours le premier match de la rotation (matches 1/3/5). La paire la plus faible joue toujours le deuxième match de la rotation (matches 2/4/6).
- Veuillez noter ce qui suit :
 - Un maximum de 8 joueurs peut participer à une rencontre
 - La même paire ne peut être alignée ensemble qu'une fois par rencontre.

*Exception : une joueuse classée P500 peut jouer en dames 400.

Amendes et sanctions en cas de non-respect des règles ci-dessus :

En cas d'infractions, les amendes ci-dessous seront d'application :

Infractions	Amendes	Sanctions
Nombre de points insuffisants par rotation (1ère infraction)	25 €	
Nombre de points insuffisants par rotation (2ème infraction)	50 €	
Nombre de points insuffisants par rotation (3ème infraction)	75 €	
Nombre de points insuffisants par rotation (4ème infraction)	100 €	
Nombre de points insuffisants par rotation (5ème infraction et suivante)	0 €	
Plus de points que le maximum de la rotation	0 €	Forfait
Ordre des matches non respecté par rotation (1ère infraction)	25 €	Forfait pour équipe fautive pour la rotation
Mention fausse ou fictive sur la feuille de match	125 €	Forfait
Forfait pour une rencontre + de 48h à l'avance	75 €	
Forfait pour une rencontre - de 48h à l'avance	150 €	
Forfait pour une rencontre (2ème infraction de la même équipe)	250 €	Disqualification
Forfait général après l'établissement du calendrier	250 €	
Résultats communiqués trop tard - (max le mardi midi)	25 €	

- Si le minimum de points par rotation n'est pas respecté (un avertissement sera affiché dans l'outil informatique), les amendes ci-dessus sont d'application et varient en fonction du nombre d'infractions commises.
- Si le maximum de points par rotation est dépassé, cela entraînera un forfait de l'équipe concernée pour la totalité de la rencontre.
- Si une éventuelle erreur liée aux positions des équipes pour les matches 1, 3 et 5 (équipe avec le plus de points pour la rotation) ou 2, 4 et 6 (l'équipe avec le moins de points pour la rotation) est constatée, une amende administrative de 25 euros sera appliquée à l'équipe fautive.
- Si une équipe déclare forfait pour une rencontre :
 - Plus de 48 heures à l'avance : elle recevra une amende administrative de 75€. En cas de récidive, l'équipe sera disqualifiée et recevra une nouvelle amende de 250€.
 - Moins de 48 heures à l'avance : elle recevra une amende administrative de 150€. En cas de récidive, l'équipe sera disqualifiée et recevra une nouvelle amende de 250€.
- Si une équipe déclare forfait pour l'ensemble de la compétition :
 - Avant le tirage au sort des interclubs : aucune conséquence
 - Après le tirage au sort : une amende administrative de 250€ sera appliquée
- Si une mention fausse ou fictive est encodée sur la feuille de résultats, une amende de 125€ sera d'application et entraînera un forfait pour l'équipe concernée.
- Si les résultats ne sont pas encodés le mardi midi au plus tard, une amende de 25€ sera d'application pour l'équipe visitée.
- Le capitaine de l'équipe visitée est également responsable du bon déroulement de la rencontre.
- **Le respect de ces règles est confié aux capitaines d'équipes. Un message d'erreur apparaîtra dans le système informatique en cas de non-respect des règles.**

3. Horaires et calendrier des rencontres

Les horaires des rencontres de poules sont les suivants :

	Mercredi	Vendredi	Samedi	Dimanche
9h		/	Open 300 (Min. 900pts - Max. 1200pts)	Open 400 (Min. 1300pts - Max. 1600pts) Dames 100 (Min. 250pts - Max. 400pts)
13h		/	Open 500 (Min. 1700pts - Max. 2000pts) Dames 50 (Min. 200pts - Max. 200 pts) Dames 200 (Min. 500 - Max. 800pts)	Open 200 (Min. 500 - Max. 800pts) Dames 300 (Min. 900pts - Max. 1200pts) U14 U16 U18
17h		/	Open 100 (Min. 250pts - Max. 400pts) Open 1000 (Min. 3100pts - Max. 4000pts)	
19h30		Open 50 (Min. 200pts - Max. 200 pts) Open 700 (Min. 2200pts - Max.2800pts) Dames 400 (Min. 1300pts - Max. 1800pts)		

Tout changement d'horaire ou report d'une rencontre peut être négocié entre les deux capitaines et avec le responsable du club visité (sur base de la disponibilité des terrains et du planning de la journée d'interclubs).

En cas de report :

- D'une rencontre de poule : la rencontre doit se jouer avant la dernière journée de la poule
- D'une rencontre du tour final : cfr. ci-dessous – une rencontre ne peut être reportée jusqu'au mercredi qu'en cas d'intempérie.

En cas de report, le club visité reste le même (sauf accord des capitaines). Ces changements doivent être communiqués à Padel Wallonie-Bruxelles avant le début de la rencontre (padel@tppwb.be). Si les capitaines n'ont pas trouvé d'accord, Padel Wallonie-Bruxelles prendra une décision.

En cas d'impossibilité de recevoir une rencontre lors du tableau final :

- 1ère option : louer des terrains à proximité (à charge du club receveur) à la même heure la même journée.
- 2ème option : jouer dans le club "visiteur" à la même heure la même journée
- 3ème option : report jusqu'au mercredi (uniquement en cas d'intempérie)

Calendrier des rencontres en phase de poules des catégories dames, open et juniors :

Les poules se dérouleront les week-ends des :

- 13, 14, 15 mars
- 20, 21, 22 mars
- 27, 28, 29 mars
- 3, 4, 5 avril
- 10, 11, 12 avril

Le tour final aura lieu aux dates suivantes :

- 1, 2, 3 mai
- 8, 9, 10 mai
- 15, 16, 17 mai
- 22, 23, 24 mai
- 29, 30, 31 mai
- Finales : 6 juin

Le planning des interclubs sera communiqué aux responsables des clubs et aux joueurs via le site de Padel Wallonie-Bruxelles. Les résultats et classements seront mis à jour sur le site de Padel Wallonie-Bruxelles.

4. Composition des équipes

Pour chaque rencontre, la feuille de matches doit être composée de minimum 4 à maximum 8 joueurs. En cas de report de toute la rencontre à une autre date, une autre composition peut être présentée par le capitaine.

Un joueur ne peut pas participer à 2 rencontres la même journée d'interclubs dans la même catégorie. Si une rencontre est reportée, il faut tenir compte de la journée d'interclubs d'origine pour savoir si une personne peut jouer. Si, néanmoins, un joueur devait participer à une seconde rencontre, celle-ci sera perdue.

Un joueur a le droit de participer à 2 rencontres dans 2 catégories différentes lors d'une même journée d'interclubs.

5. Déroulement d'une rencontre

Chaque rencontre se déroule en 3 rotations de 2 matches. Un joueur ne peut jouer qu'un seul match avec le même partenaire. Un joueur ne peut jouer qu'un seul match par rotation. (Exemple : il ne peut pas jouer à la fois dans les matches 1 et 2, dans les matches 3 et 4 ou dans les matches 5 et 6.).

L'ordre des matches au sein de chaque rotation est défini comme ceci :

Des deux paires qui jouent par rotation :

- Toujours l'équipe ayant le plus de points dans les matches 1/3/5
- Toujours l'équipe ayant le moins de points dans les matches 2/4/6
- Si égalité des 2 équipes au niveau des points, le capitaine choisit l'ordre.

Dans toutes les catégories, les rencontres se déroulent en 1 set jusqu'à 9 jeux (tie-break jusqu'à 7 à 8-8). Pour les open 1000, les rencontres se jouent en 2 sets gagnants avec tie-break à 6-6 et super tie-break (jusqu'à 10) en 3ème set. Tous les matches se jouent avec avantages.

Les joueurs de la 1^{ère} rotation de matches doivent être présents minimum 15 minutes avant le début de la rencontre.

NEW : Obligation pour les capitaines de présenter les cartes d'identité de tous/tes les joueurs/ses.

NEW : Le capitaine de l'équipe visitée est également responsable du bon déroulement de la rencontre.

Encodage des compositions d'équipes :

Avant le début de chaque rencontre, les capitaines remplissent leur composition d'équipe.

Avant le début de chaque rotation de matches, les deux capitaines s'échangent la feuille de « composition des rotations » (préalablement imprimée). Une fois la feuille échangée, la composition des paires ne peut plus être modifiée (qu'elle qu'en soit la raison).

Cette règle est d'application à chaque échange de la feuille de « composition des rotations ».

La feuille papier de composition des rotations et des résultats prime en cas de litige.

Avant chaque rotation, les paires doivent également être encodées dans le système informatique de Padel Wallonie-Bruxelles. Les feuilles papier avec les compositions doivent être échangées avant le début de chaque rotation.

Une rotation de matches est considérée comme débutée à l'échange des feuillets. En cas de blessure d'un joueur pendant l'échauffement, le match est considéré comme perdu.

Encodage des résultats :

Le capitaine de l'équipe du club visité est chargé de remplir la « feuille de résultats » sur papier et de la conserver. Il est également responsable de l'encodage dans l'outil informatique.

Les résultats doivent être encodés après chaque rotation.

Les deux capitaines doivent signer électroniquement (avec leur numéro d'affiliation et code pin) pour valider l'encodage des résultats de la rencontre dans le Webclub.

Cas particuliers et forfaits :

- Une équipe qui se présente de manière incomplète pour une rencontre (moins de 4 joueurs) perd la rencontre par forfait (6-0).
- Si un joueur ne satisfait pas aux conditions de participation de la catégorie concernée par la rencontre, le match est perdu sur un score de forfait 9-0 (ou 6-0 6-0 suivant le format du match).
- Une équipe qui abandonne un match donne l'ensemble des jeux restants à l'équipe adverse.
- Le coaching est autorisé lors des changements de côté. Il peut être effectué par n'importe quel affilié Padel Wallonie-Bruxelles.
- Le responsable interclubs ou les capitaines doivent demander les pièces d'identité des joueurs.
- Une équipe qui déclare forfait doit prévenir Padel Wallonie-Bruxelles (padel@tppwb.be).
- Une rencontre peut être jouée dans un autre club avec accord du capitaine adverse. Le club visité devra en informer Padel Wallonie-Bruxelles au préalable.
- Une rencontre de la catégorie MD1000 doit toujours se jouer sur 2 terrains.

Dispositions et règles en cas de report pour intempéries :

Dispositions en cas de pluie lorsque la rencontre a déjà commencé

- Si la rencontre est interrompue par des pluies incessantes (prévisions météorologiques +3h), une nouvelle date doit être convenue pour la rencontre faute de quoi elle sera déplacée vers un club couvert.
- Si, au moment de la pluie incessante, le résultat de la rencontre est déjà décidé, les matches « restants » peuvent être encodés comme « abandon » par l'équipe perdante*. Si les matches restants sont encore décisifs, la rencontre doit être reprogrammée à une autre date, en tenant compte de la date limite pour le report des matches de poules et du tour final.

Les résultats des matches terminés doivent être encodés et ne peuvent être rejoués.

Tout match en cours (dans une rotation) doit être terminé :

- Selon les mêmes compositions que celles renseignées sur la feuille de matches.
- Au point où il a été arrêté.

Si une rotation de 2 matches n'a pas débuté, la feuille de matches de cette rotation peut être complètement ou partiellement changée (dans le respect du règlement).

Dispositions en cas de pluie lorsque la rencontre n'a pas encore commencé

- En cas de pluies incessantes (prévisions météorologiques +3h), les rencontres seront soit reportées, soit déplacées vers un club avec des terrains couverts ou semi-couverts.
- L'équipe visitée ou visiteuse peuvent toutes deux proposer un club avec des terrains couverts ou semi-couverts. Au moins un terrain doit être disponible en permanence pour la rencontre. En cas d'accord pour jouer en intérieur, le lieu peut être accepté s'il est situé à moins d'une heure du club visitée d'origine. Le club intérieur proposé par le club visité est prioritaire sur le club intérieur proposé par le club visiteur. Si, en raison des conditions météorologiques, des matches qui devaient se dérouler à l'extérieur se terminent à l'intérieur (hors clubs concernés par la rencontre), les frais doivent être partagés à 50-50. Si la rencontre se déroule dans un des clubs concernés par la rencontre, pas de conséquence financière.
- En cas de report (pour cause de pluie incessante) d'une rencontre de poule, celle-ci doit être jouée avant la dernière journée de la poule. Les deux équipes doivent se mettre d'accord sur une nouvelle date de rencontre ou jouer dans un site couvert.

Exception : S'il s'agit de la rencontre du dernier week-end de poules, elle doit être reportée au plus tard le mercredi suivant la journée initiale. Si aucune solution ne peut être trouvée, la rencontre doit être jouée en salle le mercredi soir au plus tard.

Si la rencontre n'est pas jouée avant la date limite, le dossier sera transféré à Padel Wallonie-Bruxelles pour suivi (encodage du forfait).

En cas d'impossibilité de recevoir une rencontre lors du tableau final :

- 1ère option : louer des terrains à proximité (à charge du club receveur) à la même heure la même journée.
- 2ème option : jouer dans le club "visiteur" à la même heure la même journée
- 3ème option : report jusqu'au mercredi (uniquement en cas d'intempérie)

* Si les matches 5 et 6 de la rotation 3 ne sont pas joués, ils doivent être obligatoirement inscrits dans Webclub avec la composition des joueurs et WO au nom de l'équipe qui ne souhaite plus jouer. Ce n'est qu'au cours de la phase finale qu'une rencontre peut être mise en statut "Terminée après la victoire" dès que l'équipe gagnante est connue (à 4-0).

6. Inscription des équipes dames, open et juniors

L'inscription des équipes se fait pour le **13 février 2026** au plus tard.

Nombre d'équipes autorisées :

En fonction du nombre de terrain(s) dont il dispose, un club peut inscrire :

- Club avec 1 terrain : 2 équipes par créneau horaire (pas de MD1000)
- Club avec 2 terrains : 3 équipes par créneau horaire (dont maximum 1 équipe par catégorie en MD1000)
- Club avec 3 terrains : 4 équipes par créneau horaire (dont maximum 1 équipe par catégorie en MD1000)
- Club avec 4 terrains : 6 équipes par créneau horaire (dont maximum 2 équipes par catégorie en MD1000)
- Club avec 5 terrains : 7 équipes par créneau horaire (dont maximum 2 équipes par catégorie en MD1000)
- Club avec 6 terrains : 9 équipes par créneau horaire (dont maximum 3 équipes par catégorie en MD1000)
- Club avec 7 terrains : 10 équipes par créneau horaire (dont maximum 3 équipes par catégorie en MD1000)

Vous trouverez ci-dessous un aperçu de l'organisation d'une journée d'interclubs en fonction du nombre d'équipes et de terrains disponibles :

Rencontre avec 2 équipes sur 3 terrains

Rotation	Terrain 1	Terrain 2	Terrain 3
1	Match 1	Match 2	Match 1
2	Match 3	Match 4	Match 2
3	Match 5	Match 3	Match 4
4	Match 6	Match 5	Match 6

Rencontre 1
Rencontre 2

Rencontre avec 3 équipes sur 4 terrains

Rotation	Terrain 1	Terrain 2	Terrain 3	Terrain 4
1	Match 1	Match 2	Match 1	Match 2
2	Match 3	Match 4	Match 1	Match 2
3	Match 5	Match 3	Match 3	Match 4
4	Match 6	Match 4	Match 5	Match 6
5	Match 5	Match 6		

Rencontre 1
Rencontre 2
Rencontre 3

Rencontre avec 3 équipes sur 5 terrains

Rotation	Terrain 1	Terrain 2	Terrain 3	Terrain 4	Terrain 5
1	Match 1	Match 2	Match 1	Match 2	Match 1
2	Match 3	Match 4	Match 3	Match 2	Match 3
3	Match 5	Match 4	Match 5	Match 4	Match 5
4	Match 6	Match 6			Match 6

Rencontre 1
Rencontre 2
Rencontre 3

7. Tirage au sort des poules et du tour final

Une poule d'interclubs compte minimum 3 et maximum 6 équipes. Dans le cadre des poules de 3, les rencontres se jouent en aller-retour.

Lorsqu'une catégorie n'est composée que d'une seule poule, la poule est considérée comme le tour final.

La composition des poules se fait dans la mesure du possible sur une base géographique.

Par poule, deux équipes seront qualifiées pour disputer un tour final.

Points attribués aux équipes lors des rencontres de poules :

- Victoire = 2 points
- Egalité = 1 point
- Défaite = 0 point

Règles pour les sorties de poules :

- Si 2 équipes terminent à égalité de points à la fin de la phase de poules, elles seront départagées en fonction de leur confrontation directe. Si le résultat de la rencontre est une égalité, on calcule (dans la confrontation directe) la différence entre :
 1. Les sets gagnés et les sets perdus (pour les MD1000)
 2. Si l'égalité persiste : les jeux gagnés et les jeux perdus.
 3. Si l'égalité persiste : c'est le résultat du 5^{ème} match qui est pris en compte.
- En cas d'égalité de points entre trois équipes en sortie de poule, l'ordre sera établi suivant le calcul qui suit :
 1. Le calcul de la différence entre les jeux gagnés et les jeux perdus dans les matches concernant les équipes à égalité (en ne prenant compte que les résultats des rencontres disputées entre ces 3 équipes)
 2. Si deux équipes sont encore à égalité, la règle de la confrontation directe est d'application.
 3. En cas de nouvelle égalité, le calcul est à nouveau effectué en tenant compte de tous les matches joués dans la poule.
 4. S'il devait encore subsister une égalité, le JA déterminera les deux équipes sortantes par tirage au sort en cas d'égalité pour la 1^{ère} et 2^{ème} place, ou une équipe en cas d'égalité pour la 2^{ème} place.

Un super tie-break est considéré comme un set (7/6 ou 6/7 au niveau des jeux).

Dans la catégorie MD 1000, le même principe est appliqué en débutant par le calcul des sets.

Tirage au sort du tour final :

Les règles de désignation du club receveur sont les suivantes :

- Les tableaux finaux sont établis en veillant à ce que les deuxièmes ne disputent pas moins de tours que les premiers.
- Dans la mesure du possible, un premier rencontre un deuxième, le premier reçoit. Des exceptions peuvent être appliquées pour éviter qu'un deuxième ait un tour de moins à jouer qu'un premier.
- En cas d'égalité de déplacements, l'équipe qui a été tirée au sort la première reçoit (de haut en bas). L'avant/pré tour est considéré comme ayant été tiré au sort avant.
- Un premier de poule ne peut jouer contre le deuxième de sa poule qu'en finale.
- Un « bye » équivaut à une rencontre à domicile.

8. Points attribués dans le ranking

Un match d'interclubs gagné = 15% des points de la catégorie jouée.

Un match d'interclubs perdu = 5% des points de la catégorie jouée.

Exemple :

- 1 match gagné en MD100 = 15 points au ranking
- 1 match perdu en MD100 = 5 points au ranking

Les points attribués en interclubs sont considérés comme points « bonus » et s'additionnent au 8 meilleurs résultats pour le calcul du ranking.

9. Conditions financières

L'inscription d'une équipe aux interclubs est gratuite.

L'équipe visitée met à disposition les balles.

Un tube de balles neuves

- Pour 3 matches pour toutes les catégories (2 tubes de balles neuves par rencontre)
- Par match pour les catégories WD 400, open 700 et open 1000.